



Propriété Privée Rurale *du Morbihan*

Profitez des aides de la propriété privée rurale 56 pour entretenir vos haies !



La haie est **vitale pour séquestrer le carbone organique dans les sols et favoriser la biodiversité** mais elle doit pour cela être entretenue. Pour faciliter cet entretien, le Syndicat de la Propriété privée rurale du Morbihan (SDPPR 56), soucieux de l'environnement, lance pour 2025-2026 un programme d'

AIDE A L'ENTRETIEN DE LA HAIE BOCAGÈRE ET À LA TAILLE DE FORMATION DANS LE MORBIHAN

Les avantages pour vous :

- Une prise en charge du coût de la prestation pouvant aller **jusqu'à 500 euros par adhérent**.
- Des prestations de service par des **entreprises spécialisées dans l'entretien de la haie bocagère** en relation avec le SDPPR 56.
- **Une période de travaux, de novembre à mi-mars**, en dehors des nidifications.



Propriété Privée Rurale *du Morbihan*

Les conditions préalables pour bénéficier de l'aide :

- Être **propriétaire-exploitant** ou **propriétaire-bailleur**.
- Être **adhérent du SDPPR 56**.
- Avoir fait réaliser une **haie bocagère** dans le cadre de **Breizh Bocage**.

Mode d'instruction :

- **Déposer un dossier** auprès SDPPR 56 (sdppr56@gmail.com) en remplissant le formulaire de candidature **avant le 1^{er} novembre 2025**,
- Une fois confirmation du dossier enregistré par la SDPPR56, lui transmettre un devis signé du prestataire retenu pour **une prestation d'entretien et de taille de formation concernant des haies de 5 à 8 ans réalisées dans le cadre de Breizh Bocage**,
- **Obtenir l'accord préalable** obligatoire du SDPPR56 sur le devis avant toute réalisation de la prestation,
- Une fois les prestations effectuées, **règlement de l'aide à l'adhérent sur présentation de facture acquittée** sur la base de 75 % du montant HT plafonné à 500€.